

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Reserva Pro Module**Code du produit:** 4,240,390**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Emploi de la substance / de la préparation**

Accumulateurs DC domestiques et pour petites entreprises pour systèmes PV

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:****Fronius International GmbH**

Froniusstrasse 1

A-4643 Pettenbach

T: +43 7242 241 0

Service chargé des renseignements:

pv-support@fronius.com

msds.techsupport@fronius.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+43 7242 241 0

Disponible :

Lundi - jeudi : 08:00 - 16:00 h (CET)

Vendredi : 08:00 - 12:00 h (CET)

Centre Antipoisons: +32 070 245 245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Indications complémentaires:

Le produit est un article au sens du règlement REACH (CE) n°1907/2006 et est de ce fait non soumis à la classification selon le règlement CLP (CE) n°1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**Indications complémentaires:**

Le produit est un article sense le règlement REACH (CE) n°1907/2006 et est de ce fait non soumis aux dispositions d'étiquetage selon le règlement CLP (CE) n°1272/2008.

2.3 Autres dangers

Les batteries au lithium-ion sont étanches au gaz et inoffensives si les instructions du fabricant sont respectées lors de l'utilisation et de la manipulation. Pour les batteries rechargeables, ne jamais utiliser de chargeurs qui ne sont pas adaptés au type de batterie. Respecter impérativement les limites de la charge électrique maximale, de la tension finale de charge et de décharge ! Ne pas court-circuiter les batteries. Ne

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 1)

pas les endommager mécaniquement (les percer, les déformer, les démonter, etc.). Ne pas chauffer ou incinérer au-delà de la température autorisée. Tenir les piles hors de portée des jeunes enfants. Toujours stocker les piles dans un endroit sec et frais.

Les batteries au lithium-ion ne présentent aucun danger lors de leur utilisation si elles sont manipulées correctement et selon les paramètres indiqués par le fabricant. Une mauvaise manipulation ou des circonstances entraînant un fonctionnement incorrect peuvent provoquer des fuites de substances contenues dans la batterie et de produits de décomposition et, par conséquent, de violentes réactions dangereuses pour la santé et l'environnement. En principe, le contact avec des composants de batterie qui se sont échappés peut présenter un risque pour la santé et l'environnement. Une protection corporelle et respiratoire suffisante est donc nécessaire en cas de contact avec des batteries présentant des signes particuliers (fuite de substances, déformations, décolorations, bosses, etc.). Les batteries au lithium-ion peuvent réagir très violemment, par exemple en combinaison avec le feu. Des composants de la batterie peuvent alors être émis avec une énergie considérable.

Comme pour les autres batteries, les batteries au lithium peuvent continuer à présenter un danger même lorsqu'elles sont supposées être déchargées.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1$ % (w/w).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description:

Les batteries rechargeables au lithium-ion sont des articles qui, lorsqu'ils sont utilisés correctement, ne libèrent pas de substances.

Poids : 36 kg

Composants dangereux:

[% (w/w)]

CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6	cuivre substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	7,9%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3	aluminium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	4,2%
CAS: 7440-44-0 EINECS: 231-153-3	carbone	20,2%
	Electrolyte	19,7%
CAS: 24937-79-9 Numéro CE: 607-458-6	Polyvinylidenfluorid (PVDF)	1,2%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 2)

CAS: 15365-14-7 Numéro CE: 604-917-2	Phosphate de lithium et de fer	38,2%
	Aluminium, copper plate and inert materials	8,6%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:**

Normalement, aucune mesure spéciale n'est requise.

C'est toujours valable :

En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Les mesures suivantes s'appliquent en cas de contact avec le contenu d'une batterie endommagée:

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consultez immédiatement un ophtalmologiste ou une clinique ophtalmologique.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau froide. Ne pas provoquer de vomissement. Si le patient est conscient, lui faire boire un verre d'eau. Appeler immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En fonction de l'état du patient, les symptômes et l'état général doivent être évalués par un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les piles peuvent éclater sous l'effet d'une forte chaleur, ce qui peut entraîner la formation de vapeurs inflammables, toxiques et/ou corrosives.

Peut former de l'acide fluorhydrique si l'électrolyte entre en contact avec de l'eau.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

(suite page 4)

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 3)

CO_x

Fluorure d'hydrogène (HF)

Oxydes de lithium

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Couper l'alimentation électrique.

Retirer le contenant du lieu de l'incendie, si possible sans risque.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Veiller à une bonne ventilation.

Si elles sont chauffées à plus de 125 °C, les cellules peuvent exploser.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Accès restreint à la zone affectée jusqu'à la fin des travaux de nettoyage.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Éviter tout contact cutané ou oculaire avec des piles endommagées.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si la batterie est endommagée

Recouvrir la matière déversée d'un matériau inerte et absorbant (sable ou terre) et l'éliminer dans des récipients appropriés.

Nettoyer la zone touchée.

Assurer une aération suffisante.

Si le bloc-batterie se trouve dans l'eau, il y a un risque de choc électrique faible. Lorsque l'eau est électrolysée, de l'hydrogène est produit. Une bonne aération et une bonne ventilation doivent être assurées afin d'éviter la concentration d'hydrogène et une explosion de l'hydrogène dans l'espace confiné en conséquence. Si possible, retirez la batterie ou le pack de batteries de l'eau et informez la police locale.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Dans tous les cas, il convient de respecter scrupuleusement les avertissements figurant sur les piles et les modes d'emploi des appareils et autres applications. N'utiliser que les types de piles recommandés. Les batteries au lithium-ion doivent être stockées de préférence à température ambiante et au sec (max. 40°C), les grandes variations de température doivent être évitées (par exemple, ne pas les stocker à proximité

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 4)

d'un chauffage, ne pas les exposer en permanence aux rayons du soleil).

N'ouvrez en aucun cas la batterie, ne l'endommagez pas mécaniquement et ne l'incinerez pas!

L'un des principaux risques liés au transport de batteries et d'équipements fonctionnant sur batterie est le court-circuit de la batterie, provoqué par le contact des deux pôles de la batterie avec d'autres batteries, des objets métalliques ou d'autres conducteurs électriques. Par conséquent, les (cellules de) batterie(s) et les batteries emballées doivent être séparées de manière appropriée afin d'éviter les courts-circuits et les dommages aux électrodes.

Ne laissez pas les éléments de batterie cassés entrer en contact avec de l'eau. Lors de la manipulation de blocs de batteries de plus de 50 V, l'opérateur a besoin d'une protection d'isolation adéquate.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Respecter les prescriptions légales de protection et de sécurité.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker au sec.

Stocker dans un endroit frais.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Entreposer dans le contenant d'origine.

Ne pas donner de coup sur le récipient.

Température de stockage recommandée: température ambiante

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Les batteries au lithium-ion sont des produits (articles) qui, dans des conditions d'utilisation normales et raisonnablement prévisibles, ne libèrent pas de substances.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7440-50-8 cuivre

VL Valeur à long terme: 0,2* 1** mg/m³
*fumées;**poussières et brouillards

CAS: 7429-90-5 aluminium

VL Valeur à long terme: 1 mg/m³
Fraction alvéolaire

Informations relatives à la réglementation VL: Moniteur belge no 313, 04.12.2023

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 5)

DNEL		
CAS: 7440-50-8 cuivre		
Oral	Exposition prolongée - effets systémiques	0,041 mg/kg bw/d (consommateur)
Dermique	Exposition prolongée - effets systémiques	137 mg/kg bw/d (consommateur)
		137 mg/kg bw/d (travailleurs)
	exposition à court terme - effets systémiques	273 mg/kg bw (consommateur)
Inhalatoire		273 mg/kg bw (travailleurs)
	Exposition prolongée - effets locaux	1 mg/m ³ (consommateur)
		1 mg/m ³ (travailleurs)
	exposition à court terme - effets locaux	1 mg/m ³ (consommateur)
		1 mg/m ³ (travailleurs)
CAS: 7429-90-5 aluminium		
Oral	Exposition prolongée - effets systémiques	7,9 mg/kg bw/d (consommateur)
Inhalatoire	Exposition prolongée - effets systémiques	3,72 mg/m ³ (travailleurs)
	Exposition prolongée - effets locaux	3,72 mg/m ³ (travailleurs)
PNEC		
CAS: 7440-50-8 cuivre		
eau douce	6,3 µg/l	
eau de mer	5,2 µg/l	
usine de traitement	0,23 mg/l	
sédiments (eau douce)	87 mg/kg dw	
sédiments (eau de mer)	676 mg/kg dw	
terre	65 mg/kg dw	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail appropriées ont la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Éviter tout contact cutané ou oculaire avec des piles endommagées.

Éviter l'inhalation du produit déversé.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Choisir les moyens de protection corporelle en fonction des concentrations et de la quantité de substance dangereuse et du poste de travail. La résistance aux produits chimiques des moyens de protection doit être clarifiée avec les fournisseurs correspondants.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 6)

Des bouteilles de lavage oculaire et des douches d'urgence devraient être prévues à proximité immédiate du lieu de travail.

Protection respiratoire: Pas nécessaire lors de la manipulation de piles non endommagées.

Protection des mains:

Pas nécessaire lors de la manipulation de piles non endommagées.

Si les batteries sont endommagées, porter des gants de protection en chloroprène ou en caoutchouc.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage

Pas nécessaire lors de la manipulation de piles non endommagées.

Si les piles sont endommagées, porter des lunettes de protection.

Protection du corps: Pas nécessaire lors de la manipulation de piles non endommagées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique

Solide

Couleur:

Non déterminé.

Odeur:

Non déterminé.

Seuil olfactif:

Aucune information disponible.

Point de fusion/point de congélation:

Aucune information disponible.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible.

Inflammabilité

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:

Aucune information disponible.

Supérieure:

Aucune information disponible.

Point d'éclair

Non applicable.

Température de décomposition:

Aucune information disponible.

pH

Non applicable.

Viscosité:

Viscosité cinématique

Non applicable.

Dynamique:

Non applicable.

Solubilité

l'eau:

Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Aucune information disponible.

Pression de vapeur:

Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 7)

Densité et/ou densité relative

Densité:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules	Voir point 3.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Solide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Changement d'état	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible.
Taux d'évaporation:	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité En cas de stockage et d'utilisation conforme, aucune réaction dangereuse n'est à craindre.

10.2 Stabilité chimique Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 8)

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas exposer la batterie rechargeable Li-Ion à des chocs mécaniques.

Ne pas démonter, écraser, court-circuiter ou connecter avec une polarité incorrecte. Éviter les abus mécaniques ou électriques.

Ne pas laisser entrer en contact avec de l'eau ou des substances acides.

10.5 Matières incompatibles:

Si la batterie fuit ou est endommagée, il faut éviter tout contact avec des agents oxydants forts, des acides minéraux, des alcalis forts et des hydrocarbures halogénés.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Les cellules ouvertes risquent de libérer de l'acide fluorhydrique et du monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Einatmen: Aucune voie d'exposition probable du produit lui-même. L'inhalation de substances échappées de batteries endommagées peut irriter les voies respiratoires et endommager les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Contact avec la peau: Le contact avec une pile non endommagée ne présente aucun risque.

Le contact cutané avec des piles endommagées peut provoquer des irritations/corrosions. Peut provoquer des allergies.

Contact avec les yeux: Le contact avec la pile non endommagée ne présente aucun risque. Le contact oculaire avec les fuites de la batterie endommagée peut entraîner une irritation/des brûlures.

Ingestion: Aucune voie d'exposition probable du produit lui-même. L'ingestion d'ingrédients déversés peut provoquer une irritation/des brûlures de l'œsophage et de l'estomac. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Le produit est déclaré comme article et n'est pas soumis aux dispositions de classification et d'étiquetage du CLP.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**CAS: 7440-50-8 cuivre**

Oral	LD50	> 2.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

CAS: 7429-90-5 aluminium

Oral	LD50	15.900 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4h	> 888 mg/m ³ (rat)
-------------	---------	-------------------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune donnée disponible.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 9)

Cancérogénicité Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration Aucune donnée disponible.

Autres informations: La batterie non endommagée ne présente aucun risque.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Contient des composants ayant un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Ne s'en débarrasser que par l'intermédiaire d'entreprises agréées, conformément à la réglementation locale.

Catalogue européen des déchets

Remarque : Le critère de classement des déchets du CED est lié à l'origine. Cela peut engendrer un autre classement. La décision à ce sujet est prise par le dernier utilisateur.

16 06 05 autres piles et accumulateurs

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 10)

Emballages non nettoyés:
Recommandation: L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA UN3480 / UN3481

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE
 3481 PILES AU LITHIUM IONIQUE CONTENUES
 DANS UN ÉQUIPEMENT ou PILES AU LITHIUM
 IONIQUE EMBALLÉES AVEC UN ÉQUIPEMENT
IMDG, IATA LITHIUM ION BATTERIES
 LITHIUM ION BATTERIES CONTAINED IN
 EQUIPMENT or LITHIUM ION BATTERIES PACKED
 WITH EQUIPMENT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

Classe 9 Matières et objets dangereux divers.

Étiquette 9A

14.4 Groupe d'emballage
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers.

Numéro d'identification du danger (Indice
Kemler): -

No EMS: F-A,S-I

Stowage Category A

Stowage Code SW19 For batteries transported in accordance with SP 376 or SP 377 Category C, unless transported on a short international voyage.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Indications complémentaires de transport:
ADR/RID/ADN
Quantités limitées (LQ) 0

Quantités exceptées (EQ) Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006



Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 11)

Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	0
Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Conformément au REACH Reg. (CE) N°1907/2006, le produit est désigné article et n'est pas soumis aux dispositions de classification et d'étiquetage.

Il n'est pas obligatoire de créer une fiche technique de sécurité pour les articles. Cette fiche d'information d'article décrit les exigences de sécurité et a été créée sur la base de la fiche technique de sécurité selon le REACH.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Ne contient pas de substances SVHC $\geq 0,1$ %. (Statut : 11/2025)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006

Date d'impression : 21.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 21.11.2025

Nom du produit: Reserva Pro Module

(suite de la page 12)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Remarques pour formation

Formation régulière du personnel participant au transport de marchandises dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).

Service établissant la fiche technique:

UmEnA GmbH

<http://umena.at>Email: office@umena.at**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative